

ce qui ressort assez nettement, pour qui sait lire entre les lignes, de la lecture de son livre, *De l'Organisation du travail*, le seul où il ait donné à ses doctrines économiques leur complète expression.

Ce livre a été trop souvent analysé et discuté pour qu'il y ait lieu de l'étudier en détail. La première partie est une description tout à fait poussée au noir des maux que la concurrence entraîne à sa suite, particulièrement du chômage. Elle est complétée ailleurs par une mise en demeure adressée à l'État d'avoir à en décréter la suppression et de fournir, en attendant, du travail à tous ceux qui en manquent; car, de tous les droits de l'homme, le droit au travail est, suivant M. Louis Blanc, le plus sacré. D'ailleurs, la concurrence est une des formes les plus hideuses de cet individualisme que notre réformateur poursuit d'une haine implacable. La supprimer ce sera préparer le règne béni de cette fraternité qu'il appelle de tous ses vœux et qui est le but suprême de tous ses efforts.

Les attaques dirigées par M. Louis Blanc contre la concurrence sont, comme M. Thiers l'a surabondamment démontré, bien peu fondées en raison. Qu'est-ce, en effet, que la concurrence, sinon l'expression de l'émulation? Et qu'est-ce que l'émulation, sinon l'expression de la personnalité? Pour supprimer la concurrence, il faudrait donc supprimer en nous la personnalité même, c'est-à-dire le principe qui nous distingue des simples choses et nous porte à donner à notre être un perfectionnement sans limites. Mais nous empêcher de nous perfectionner, ce serait nous empêcher de perfectionner les objets de la nature que nous faisons servir à notre usage et sur lesquels nous mettons, pour ainsi dire, notre empreinte; ce serait imposer à notre libre et actif Occident, au point de vue objectif comme au point de vue subjectif, l'immobilité et la torpeur qui règnent, depuis tant de siècles, dans les régions orientales. Ce n'est pas la peine de professer, comme M. Louis Blanc, la doctrine du progrès pour aboutir à de telles conséquences. Quant au droit au travail qu'il a revendiqué pour les ouvriers de nos grandes villes avec une si sombre exaltation, en répétant sans cesse la devise qu'avaient inscrite sur un drapeau noir les insurgés lyonnais de 1834 : *Vivre en travaillant ou mourir en combat-*